



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le **19 FEV. 2026**

ID : 057-245700695-20260211-C20260210_11_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le dix février à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK (sorti au point 8), Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Daniel TERVER, Mme Christine ACKER, MM. Hervé GROULT, Hassan FADI, Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, MM. Régis HEIL, Hervé PATAT, MMES Marie-Odile KRIEGER, Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR (arrivée au point 5), MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u>	Bernard DORCHY	à	Bernard ZENNER
	Alain REDINGE	à	Joseph GHAMO
	Emmanuelle DUBOURDIEU	à	Régis HEIL
	Christopher PAQUET	à	Nadine GALLINA
	Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN
	Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
	Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Eric GONAND, Mauricette NENNIG, Marie-Pierre LAGARDE, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE,

Date de la convocation : 4 février 2026

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 38 jusqu'au point 4, 39 du point 5 au point 7, 38 au point 8, puis 39 à partir du point 9

Nombre de votants : 45 jusqu'au point 4, 46 du point 5 au point 7, 45 au point 8, puis 46 à partir du point 9

Secrétaire de séance : Céline CONTRERAS



11. Objet : Dispositif d'aide au financement des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur) pour les adolescents et adultes habitant le territoire communautaire

Vu la décision n° 7 du Bureau communautaire du 23 octobre 2012, octroyant une aide au financement de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour les adolescents et adultes habitant le territoire communautaire aux conditions ci-dessous,

Considérant que :

« Sont concernées par ce financement :

- la formation générale (1^e étape),
- l'approfondissement ou la qualification [surveillant de baignade, canoë kayak, voile] (3^e étape).

Considérant que :

La CCCE versera 54 % du montant de la formation sachant que cette somme n'excédera pas 200,00 € pour une personne par formation (1^e étape, 3^e étape). Cette somme sera versée directement à la personne après que celle-ci ait transmise le formulaire de demande ainsi que les justificatifs dont la facture acquittée de la formation à la CCCE. »

Considérant que le BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), au même titre que le BAFA, permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs, la Commission a souhaité faire évoluer le dispositif d'aide de la CCCE afin d'y intégrer la formation BAFD.

Il est proposé de faire évoluer le dispositif en conséquence, ainsi que le formulaire de demande d'aide qui a été mis en place en 2012, en tenant compte de ces modalités :

Une aide financière peut être attribuée par la CCCE, sans condition de ressources, pour les formations suivantes :

- la 1^e étape : session de formation générale,
- la 3^e étape : session d'approfondissement ou de qualification (BAFA) ou de perfectionnement (BAFD).

La CCCE versera 54 % du montant de la formation sachant que cette somme n'excédera pas 200,00 € pour une personne par session de formation (il est possible de bénéficier d'une aide pour la 1^e étape, puis d'une aide pour la 3^e étape).

Le formulaire complété, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-dessous, devra être transmis à la CCCE dans un délai maximal de 6 mois suivant la session de formation :

- Relevé d'Identité Bancaire,
- Copie de la facture de la formation.

Considérant que participer à l'accès à la qualification BAFA et BAFD (formation générale, approfondissement et/ou qualification, perfectionnement) des adolescents et des adultes habitant le territoire communautaire permet d'encourager ces derniers à :

- gagner en compétences dans le domaine de l'animation,
- s'investir dans les associations de loisirs éducatifs du territoire.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique de la petite enfance et des affaires sociales » en date du 13 novembre 2025, et du Bureau communautaire en date du 3 février 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'intégrer la formation BAFD, au même titre que la formation BAFA, dans le dispositif d'aide à la formation mis en place par la CCCE en 2012 (formulaire de demande d'aide actualisé joint au présent rapport),
- d'octroyer une aide au financement des formations BAFA et BAFD aux habitants du territoire communautaire, selon les modalités mentionnées ci-dessus,
- de donner délégation au Président ou son représentant pour valider et attribuer les aides financières aux formations BAFA et BAFD après avis de la Commission « Politique de la petite enfance et des affaires sociales »,

- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 46
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 11 février 2026

Le Président,

Michel PAQUET

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

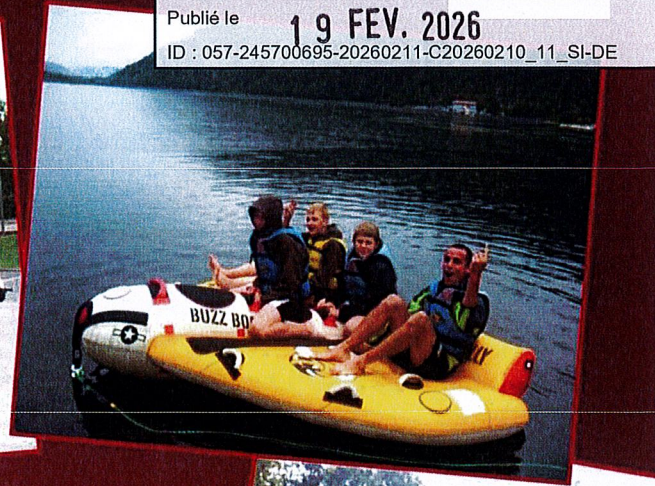
ID : 057-245700695-20260211-C20260210_11_SI-DE

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le **19 FEV. 2026**

ID : 057-245700695-20260211-C20260210_11_SI-DE

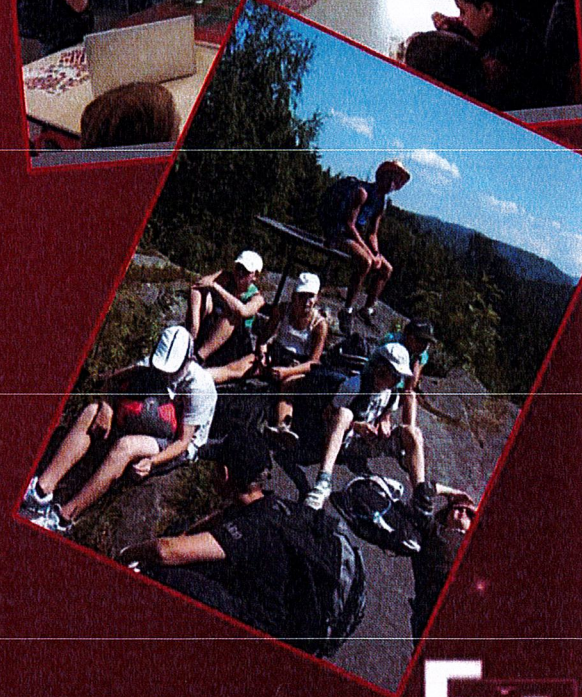


BAFA/BAFD

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur/de Directeur

La CCCE vous ouvre les portes
de la formation...

Saisissez la clé de la réussite !



Demande d'aide à la formation





BAFA/BAFD - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (trice) / de Directeur (trice)

DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION

Vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) et vous avez décidé de vous former pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (trice) ou de Directeur (trice) de centre de vacances et de loisirs (BAFA/BAFD).

La CCCE peut vous accorder une aide financière qui correspond à 54% du coût de la formation sachant qu'elle ne peut excéder 200,00€ par session de formation.

Cette demande dûment complétée et signée sera à retourner à la CCCE dans un délai de **six mois maximum** suivant la formation, après avoir fait remplir par l'organisme de formation l'attestation correspondante annexée au verso.

N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées. Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A CETTE DEMANDE

Le dossier de demande dûment complété et signé
Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
La (les) copie (s) de la (des) facture (s) de la (des) formation (s)

DOSSIER A RETOURNER A

**Communauté de Communes de Cattenom et Environs
2 avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM**

Voir page suivante →

- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Ecrire en capitales
- (3) le demandeur ou son représentant légal si celui-ci est mineur

Votre Etat Civil

(2) Nom de Naissance :
(2) Nom Marital :
Prénom :
Adresse complète :
Code Postal : Commune :
Téléphone Fixe : Mobile :
Adresse Mail :
(1) Sexe : F H Date de Naissance :/...../.....
Lieu de naissance :
Département ou Pays :

(1) Votre Situation Actuelle

Vous suivez des études (lycéen, étudiant)
Vous suivez une formation professionnelle (apprenti, formation continue)
Vous êtes en activité professionnelle
Vous êtes sans activité professionnelle
Vous êtes au chômage
Vous êtes bénéficiaire d'un contrat d'insertion
Vous êtes bénéficiaire d'une allocation formation reclassement (AFR)
Autre situation : Précisez :

Je soussigné(e), (3).....

certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

A le

Signature du demandeur
Signature du représentant légal

« Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues à l'article 441-1 du Code Pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende »

Voir page suivante →

TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (RGPD) :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les agents en charge de la gestion du dispositif d'aide aux formations BAFa/BAFD pour traiter les demandes.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Cattenom et Environs – 2 Avenue du Général de Gaulle – 57570 CATTENOM.

BAFA/BAFD - Session de Formation Générale - Attestation de suivi

A faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné (e) Qualité

Représentant (nom et adresse du siège de l'organisme de formation)
.....
.....

Atteste que (nom et prénom du demandeur) a suivi la session de formation générale pour obtenir le BAFA/BAFD

Du au en internat en externat
 en continu en discontinu

Code postal du lieu de stage : N° d'Habilitation :

Tarif de la session :€

A, le

Signature originale du représentant

Cachet de l'organisme

BAFA/BAFD 3^{ème} étape - Session d'approfondissement ou de qualification ou de perfectionnement

Attestation de suivi

A faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné (e) Qualité

Représentant (nom et adresse du siège de l'organisme de formation)
.....
.....

Atteste que (nom et prénom du demandeur) a suivi la session d'approfondissement ou de qualification ou de perfectionnement pour obtenir le BAFA/BAFD

Du au en internat en externat
 en continu en discontinu

Code postal du lieu de stage : N° d'Habilitation :

Tarif de la session :€

A, le

Signature originale du représentant

Cachet de l'organisme